



Déclaration Préliminaire

CSA-Interrégional - Grand-Est du 10 Octobre 2025

Madame la Présidente,

Le CSA interrégional se tient dans un climat politique d'instabilité récurrente qui risque d'impacter les orientations budgétaires du ministère de la justice et plus particulièrement la PJJ.

Notre organisation syndicale tient à rappeler son inquiétude quant à une dégradation à venir des moyens attribués. Le blocage actuel du PAE renforce cette inquiétude et insécurise les agents.

Les annonces de « non-remplacements pour le moment » vient rappeler à quels points les services héritent de dysfonctionnements ou d'utilisations imparfaites des ressources d'emplois.

Madame la Présidente,

Les points à l'ODJ de ce CSA-IR mettent en exergue l'inefficience de cette instance. Comment peut-on envisager de traiter de sujets comme le PAE sans avoir les documents complets et utiles ? Le tableau présenté n'a que peu d'intérêt en l'état. Nous nous questionnons sur le sens que vous mettez à cette instance.

Comment peut-on décemment mettre à l'ODJ le CIA alors que nous avons dénoncé les critères d'attribution particulièrement arbitraires et opaques. Aborder le CIA alors que les attributions ont déjà été fixées et signées, c'est manquer de respect au principe même du dialogue social sauf à considérer que cette instance est une coquille vide ou une tribune pour un monologue social.

Comment interpréter votre célérité à instruire une procédure contre un représentant du personnel pour une prétendue atteinte au devoir de neutralité ? Alors même que de nombreuses transgressions graves ne sont pas traitées avec la même rapidité dans le Grand-Est. Seriez-vous en croisade contre certaines organisations syndicales ?

Comment ne pas également évoquer les réactions de panique et la gestion maltraitante quand « un dossier sans fondement » et sans écrit, portée par une autre organisation syndicale assoiffée de vengeance et hostile à force ouvrière vous conduit aveuglément à des demandes d'explications au beau milieu de la nuit.

Seriez-vous sous emprise d'une organisation syndicale ?

Madame la Présidente,

FO Justice-PJJ Grand-Est décide de mettre un terme à ce simulacre de dialogue social eu égard aux éléments évoqués cités précédemment. Nous refusons d'assister à ces tentatives d'intimidation sans mot dire.

Nous avons tenté depuis le début de notre mandature de conserver un lien constructif avec l'administration. Force est de constater que le respect passe par l'adversité et le bras de fer. Nous le regrettons mais vous pouvez compter sur notre détermination pour dénoncer la gestion inadmissible de ce territoire.

L'ensemble des agents de la DIR Grand-Est méritent mieux et pour faire entendre leur voix, FO Justice-PJJ Grand-Est ne siègera pas en cette instance.



Notre *Force*, c'est vous
Pour une rémunération et des conditions de travail dignes